



Entité de Seneffe

PIROULINE

Pause cartable

Accueil extrascolaire

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

- Inscriptions/Tarifs
- Modalités pratiques
- Stages
- Contacts



New.pirouline.be

Inscriptions

Les inscriptions à l'accueil extrascolaire et/ou aux stages se font uniquement via notre site internet :



[new.pirouline.be](https://www.new.pirouline.be)

En ce qui concerne les journées pédagogiques, les inscriptions se font via le formulaire envoyé par l'école.

Tarifs



- L'accueil dans le cadre des temps scolaires est de **1,80 euro** par enfant (que l'enfant soit présent le matin, le soir ou le matin et soir)
- **La gratuité** est appliquée dès que trois enfants d'une même famille sont présents simultanément. Cette gratuité sera d'application à partir du troisième enfant et pour les suivants.
- L'accueil dans le cadre d'une **journée pédagogique** ou dans le cadre des congés scolaires (stages) est de **7 euros/enfant/jour**.

Remarque : la gratuité n'est pas d'application dans le cadre des mercredis P-M, des journées pédagogiques et lors des congés scolaires.

Modalités pratiques

Horaires



- **Ouverture** du service au sein de toutes les écoles de l'entité,
le matin **dès 6h30** (**6h45** à l'école libre de Seneffe Sts Cyr & Julitte) jusqu'au début des cours
- Ouverture du service l'après-midi dès la fin des cours **jusque 18h00**
- organisation d'un service d'accueil :
=> **Les mercredis** après-midi de 12h à 18h;
=> **Conférences pédagogiques** de 7h00 à 18h00 (6h30 sur demande)

Pointage

Le pointage des présences s'effectue :

=> Le matin de **6h30 à 8h15**

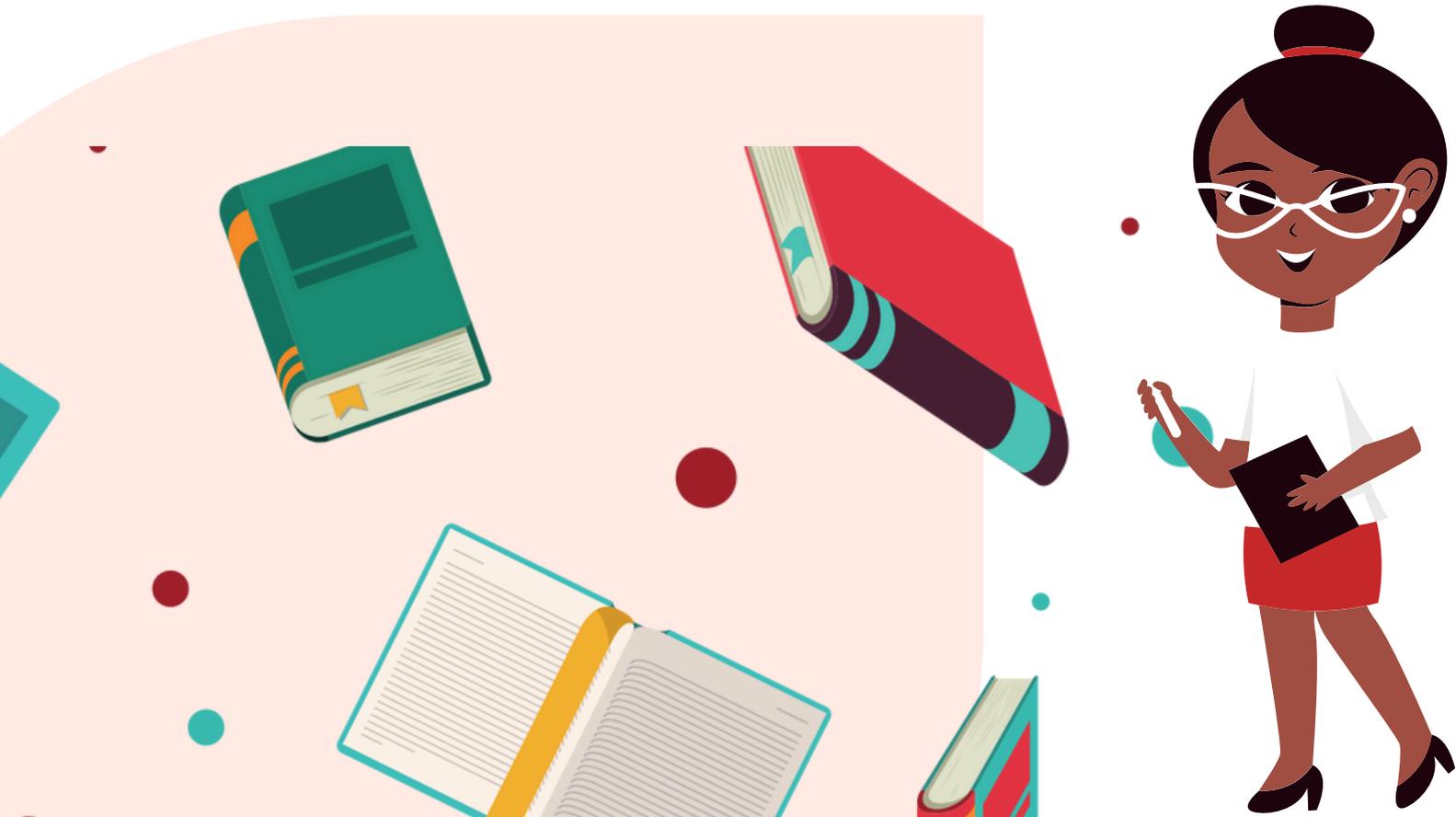
=> Le soir, à 16h00 maternelles et primaires confondus. Les vendredis à 15h00 excepté l'école Sts Cyr et Julitte et l'école libre de Feluy (16h00)

=> Le mercredi dès **12h30**



Temps des devoirs

- Un accompagnement au temps des devoirs est proposé aux enfants les lundis, mardis et jeudis, pendant maximum une heure, dans un local adapté et avec un encadrement par un enseignant
- Les enfants participants au temps des devoirs doivent être obligatoirement inscrits sur le site de Pirouline,
- La participation financière est incluse dans les présences de l'enfant (pas de frais supplémentaires)
- La participation est laissée au libre choix de l'enfant



Facturation

Les factures sont éditées chaque mois et envoyées par mail à l'adresse que vous nous avez communiquée lors de l'inscription en ligne.

Pour les fratries, le programme informatique nous impose une facture par enfant, il vous est demandé de les payer individuellement en respectant bien la communication structurée de chaque facture.

Pour les parents séparés, la facturation peut être adaptée (une facture pour chaque parent) pour autant que le service en soit informé par courrier ou par mail via secretariat@pirouline.be

Après deux rappels et une mise en demeure, le service se réserve le droit de suspendre l'accueil de votre enfant et de transmettre le dossier à un service de recouvrement.



Retards

Suite aux difficultés liées aux arrivées tardives et récurrentes de certains parents, nous nous voyons contraints de mettre en place les règles suivantes :

- Il est indispensable de prévenir les animateurs référents du site d'accueil de tout retard
- le service se réserve le droit de facturer une pénalité de 5 euros par 1/4h entamé en cas de retards réguliers au- delà de 18h

!!! Attention !!!

L'application de cette pénalité ne vous donne pas, pour autant, le droit d'arriver au delà de 18h

- Sans possibilité de vous joindre, nous nous verrons contraints de déposer votre enfant au bureau de police





Stages Pirouline



Pirouline pause cartable organise des stages durant les vacances scolaires. Nous travaillons également en collaboration avec le Service Espace Jeunes de Seneffe.

Voici les dates à retenir pour l'année **2024-2025** ;

- **Congé d'automne:**

Du lundi 28 octobre au jeudi 31 octobre 2024

- **Congé de détente :**

Du lundi 03 au vendredi 7 mars 2025

- **Congé de printemps:**

Du lundi 05 au vendredi 9 mai 2025

- **Congé d'été**

Du lundi 28 juillet au mercredi 20 août 2025



Sites d'accueil



L'école communale d'Arquennes

Rue des Ecoles, 10 - 7181 Arquennes

Coordinatrice : Mme Poissonnier 0497/44.89.27

L'école communale de Familleureux

Rue Ferrer, 106 - 7181 Familleureux

Coordinatrice : Mme Poissonnier 0497/44.89.27

L'école communale de Feluy

Ch. de Familleureux, 12 - 7181 Feluy

Coordinatrice : Mme Fortini 0472/19.02.06

L'école communale de Seneffe

Rue Buisseret, 13 - 7180 Seneffe

Coordinatrice : Mme Fortini 0472/19.02.06

L'école communale de Petit-Roeulx

Place Communale, 3 - 7181 Petit-Roeulx

Coordinatrice : Mme Fortini 0472/19.02.06

L'école libre de Seneffe Sts Cyr & Julitte

Rue Général Leman, 6 - 7180 Seneffe

Coordinatrice : Mme Poissonnier 0497/44.89.27





Point de contact



- Facturation, plan de paiement, changement de données personnelles..

Mme Di Maria : secretariat@pirouline.be ou
064/23.80.44

- Dossier de l'enfant, inscription, stages, extrascolaire, plainte, organisation des sites d'accueil...

Adresse générale : pcseneffe@pirouline.be

Mme Fortini : D.fortini@pirouline.be

Mme Poissonnier : L.poissonnier@pirouline.be

**Soyez les premiers informés en
suivant notre page**

Asbl Pirouline Pause-cartable

